

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL544

présenté par

Mme Le Nabour, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 17

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« du »

les mots :

« par le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.